



CENTRE EUROPÉEN DES CONSOMMATEURS 4111  
LUXEMBOURG

## Les Midis du Consommateur européen

### Procédure européenne de règlement des petits litiges transfrontaliers **7 ans après, quel en est le bilan?**

Vous avez acheté un téléviseur 3D à écran plat que vous n'avez jamais reçu? Ou bien un fournisseur à l'étranger vous a livré un produit défectueux? Connaissez-vous la procédure de règlement des petits litiges transfrontaliers?

Cette procédure européenne, mise en place par la Commission européenne il y a désormais sept ans, a renforcé la position des consommateurs et des entreprises et permet d'obtenir un remboursement par un moyen peu onéreux. Après 7 ans, quel en est le bilan et quelles conclusions peut-on en tirer?

Le Bureau d'information du Parlement européen au Luxembourg, la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg et le Centre Européen des Consommateurs Luxembourg ont le plaisir de vous inviter à écouter et à poser vos questions à Mme Carole Besch, Juge de Paix et Mme Monique Schmitz, Juge de Paix, le

**mercredi 29 juin 2016 de 12h30 à 13h30**

Centre d'information européen de la Maison de l'Union européenne  
7, rue du Marché-aux-Herbes – Luxembourg

Modération: Karin Basenach  
La présentation se fera en langue française  
Boissons et sandwich vous seront offerts

Christoph Schröder  
Chef du bureau d'information du  
Parlement européen au Luxembourg

Karin Basenach  
Directrice du Centre Européen des  
Consommateurs - Luxembourg

Guy Berg  
Chef f.f. de la Représentation de la  
Commission européenne au Luxembourg